

## EN BREF

### INVESTISSEMENTS ET SOLIDARITÉ AU MENU DU CONSEIL MUNICIPAL

**SAINGHIN-EN-MÉLANTOIS.** Les élus se sont penchés sur le budget-primitif 2022 qui bénéficiera du report excédentaire de la période 2021. Excédent qui s'explique, comme l'a précisé le maire, Jacques Ducrocq, « par la pandémie de Covid 19 et ses conséquences notamment en termes de volume d'activités et de complexification des



situations de travail. Notre situation financière est donc saine, l'excédent de fonctionnement dégagé, autorise la commune, sans

avoir recours à l'emprunt, à planifier une série d'investissements pour combler le mieux possible, les retards de 2021 ». Il a précisé que « dans ce contexte les contributions du Parc d'activités du Mélantois, de la Haute Borne et de nos concitoyens sont de précieux atouts. Cependant, la situation économique générale, à savoir le niveau d'inflation et la pénurie de certaines matières premières, incite à la plus grande vigilance ».

Les élus ont unanimement donné leur accord au déclenchement d'une phase de dépôts de demandes de subventions pour des travaux concernant l'extension de la cantine scolaire, la rénovation de la mairie, l'éclairage public, le groupe scolaire public et le complexe sportif. Les élus ont aussi approuvé une hausse significative de la subvention du CCAS qui doit faire face à des demandes d'aides plus importantes et à la prise en charge de familles ukrainiennes. Au cours d'une réunion, initiée par la mairie, de nombreux citoyens ont confirmé cet élan de solidarité qui se concrétise aussi par la réhabilitation du local de l'ancienne Poste en logement d'accueil pour les familles d'Ukraine. ■ D. D. C. (CLP)